

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation 31/03/2025 **L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le quatre avril à vingt heures.**
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage
Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, AUMONT Alexis, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, CEDEYN Jean-Claude, LAVEILLE Olivier.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Présents 08

Votants 08

Dont Pouvoir 00

Absent excusé : MORIN Olivier.

Absents non excusés : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

Pouvoir :

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

Objet : Ecole primaire de Berthouville – Attribution des livres de prix et fournitures scolaires

Le Conseil Municipal, **6 voix pour dont 0 pouvoir, 1 voix contre, et 1 abstention** et après en avoir délibéré, décide de prévoir à compter **du 04 avril 2025 :**

- l'achat de dictionnaires remis aux élèves de CM2 passant en 6ème dont le montant sera calculé au prorata du nombre d'élèves et en fonction du prix du dictionnaire.

- Un budget pour l'achat de fournitures scolaires à raison de 50 euros par élève et par an, le montant total sera défini selon le nombre d'enfants à la rentrée scolaire de septembre.

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :

- Notification ou publication le

Le Maire

